



## Suite à un accident de travail

Par **mormamoro**, le **08/05/2014** à **21:41**

Bonsoir,

Actuellement en accident de travail depuis 2 mois pour une tendinopathie, je suis suivie depuis deux semaines par une psychiatre car je n'arrive plus à supporter les douleurs es ce que celle ci à le droit de prolonger mon accident de travail ci cette situation vient de ma tendinite. Merci

Par **moisse**, le **09/05/2014** à **08:47**

Bonjour,

Pourquoi ne pas faire prolonger l'arrêt par le spécialiste qui traite votre tendinite, plutôt que de risquer la requalification de l'arrêt en arrêt maladie ?

Je ne pense pas que le psychiatre soit bien qualifié pour cela.

Par **mormamoro**, le **09/05/2014** à **08:59**

Bonjour,

Mais si je suis obligée de me faire suivre en plus de mon médecin par une psychiatre toujours à cause de cette maladie parce-que maintenant je fais de la dépression n'es ce pas à elle de maintenant prolonger mon accident de travail.

Par **moisse**, le **09/05/2014** à **09:33**

Bonjour,

Vous faites ce que vous voulez bien sur.

Mais si vous cherchez des ennuis supplémentaires, c'est l'occasion.

Vous avez déclaré un accident du travail relatif à une pathologie, la tendinite, et désirez une prolongation non pas pour soigner la tendinite, mais un état psychologique connexe.

Cela devient de la maladie et vous allez au devant de contestations tant de la CPAM que de l'employeur.

Votre tendinite n'est pas guérie, puisque vous souffrez cruellement selon vos propos. Le médecin en charge des soins est donc en mesure de prolonger l'arrêt.

Par **mormamoro**, le **09/05/2014** à **10:25**

Tout à fait, mon médecin me prolongera tant que cette tendinite ne sera pas guérie mais je pensais que le fait que cette situation me rende dépressive ma psy pourrait par la suite prolonger mon arrêt en accident maintenant j'ai bien compris que ce n'est pas possible donc merci de me l'avoir expliqué. Bonne journée.

Par **moisse**, le **09/05/2014** à **11:14**

je n'ai pas dit "pas possible", je n'en sais rien.

Mais c'est à coup sûr chercher les ennuis

Par **mormamoro**, le **09/05/2014** à **14:00**

D'accord je vais tenir compte de votre avis, merci